

PROGRAMME LEADER, OU EN SOMMES-NOUS ?

Les paiements s'achèvent...

En cette fin de mois d'août, le service instructeur de la Région a fini de traiter les demandes de paiement des dossiers LEADER du programme 2014-2022. L'Agence de Services et de Paiement a jusqu'à la fin de l'année pour verser les dernières subventions. Des contrôles peuvent être effectués par celle-ci, pour vérifier la conformité des dossiers et des réalisations, jusqu'à 5 ans après le versement de la subvention LEADER.

Sur ce programme, ce sont donc 98 projets qui ont reçu une subvention LEADER pour un montant de 3 674 000€ Vous pouvez retrouver l'ensemble des projets financés par thématique et par territoire intercommunal sur le [site du Grand Quercy](#).



Le programme 2023-2027, à mi-parcours...

Début juillet, la Région Occitanie avait reçu 511 dossiers de demande d'aide de la part des 37 GAL d'Occitanie, et commencé l'instruction d'une centaine d'entre eux.

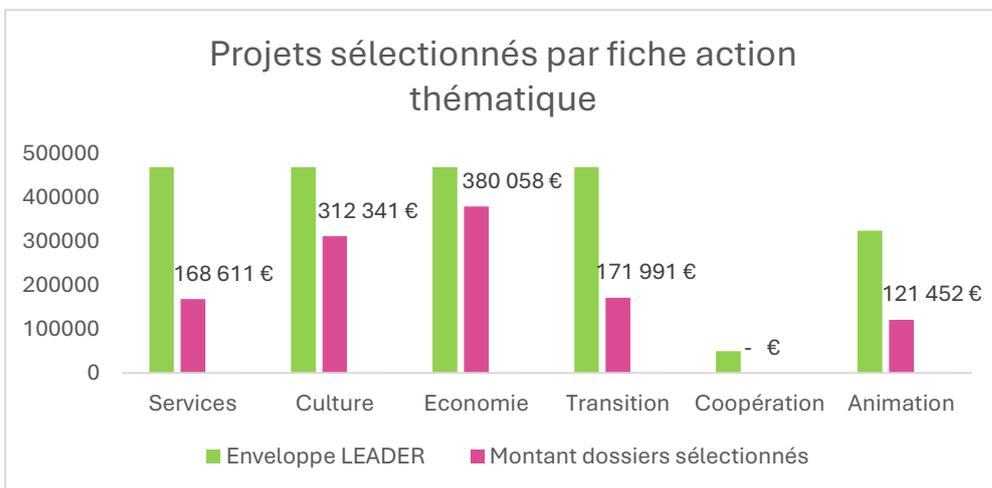
EUROPAC (données au 01/07) : 511 dossiers

	Dossiers déposés	En cours d'instruction	Dossiers instruits	Dossiers Programmés
Animation	9	19	14	2
Mise en œuvre	373	94	0	0
TOTAL OCCITANIE	382	103	14	2

	Montant FEADER Sollicité	Taux FEADER Sollicité	Montant FEADER Instruit	Dossiers Programmés
Animation	3 243 274 €	4,4%	1 357 350 €	2
Mise en œuvre	20 383 617 €	27,7%	0 €	0
TOTAL OCCITANIE	21 934 328 €	32,2%	1 357 350 €	2

Sur le Grand Quercy, **24 dossiers** de demande ont été déposés, pour un montant de subvention LEADER de 1 154 000€, soit 50% de l'enveloppe du programme (2 255 000€).

Jusqu'à présent, les domaines de la culture/patrimoine et du développement économique enregistrent le plus de demandes. Avec par exemple des projets d'actions, de programmation, de médiation culturelles, différents projets autour des filières locales (vin, pierre, bois, laine...), de commerces multiservices...



Maîtres d'ouvrage des projets sélectionnés

